

ATTESTATION D' AISANCE AQUATIQUE

Je soussigné(e)

Titulaire d'une qualification permettant, conformément aux dispositions du Code du sport en vigueur, l'encadrement contre rémunération d'une des activités suivantes : la natation, le canoë kayak, la voile, le canyoning, le surf des vagues :

BNSSA n° de carte professionnelle :

BEESAN n° de carte professionnelle :

MNS n° de carte professionnelle :

BEES Canoë Kayak / Voile / Surf * n° de carte professionnelle :

BPJEPS Canoë Kayak / Voile / Surf * n° de carte professionnelle :

Autre qualification : N° de carte professionnelle :

Certifie que, né(e) le
a réalisé avec succès **les 5 épreuves suivantes** :

1. effectuer un saut dans l'eau ;
2. réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
3. réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
4. nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
5. passer sous une ligne d'eau, sous une embarcation ou un objet flottant.

Ces épreuves ont été effectuées **avec / sans** * brassière de sécurité. (Rayer la mention inutile)

La réussite du test sans brassière est obligatoire pour les activités suivantes :

Surf des vagues, canyoning, kite surf, croisière, canoë kayak (ou discipline associée) en mer au-delà de la bande des 300 mètres et en rivière à partir de la classe III.

Fait le à

Signature :

